Belgique : 500 cambriolages pour Nassim et ses complices. Son avocat obtient la libération pour dépassement du délai raisonable.

09/05/2020 à 13h22



Éplucher les rubriques nécrologiques, non pas pour envoyer ses condoléances, mais pour mieux cambrioler ! C'était le modus operandi utilisé par Nassim et ses complices. La justice belge leur reproche pas moins de 500 cambriolages de ce type. Ils agissaient chaque fois lors des enterrements, s'assurant ainsi que personne ne viendrait perturber leur vol.

Dhnet.be